Accusé de réception en préfecture 030-213001894-20251001-2025-6235-AR Date de télétransmission : 08/10/2025 Date de réception préfecture : 08/10/2025

Date d'affichage le 09/10/2025 Direction des Ressources Humaines

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	09	6235

## ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION:

GCA/DRH AM 005851

OBJET: PERSONNEL COMMUNAL

DELEGATION DE SIGNATURE

Madame PRADERES FANNY

Auxiliaire de Puériculture de classe normal

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R 2122-10 ;

VU le décret n° 2017-270 du 1er mars 2017 relatif à la délégation des fonctions d'officier de l'état civil exercées par le Maire;

VU l'arrêté municipal référencé 2020-2914 portant délégation de signature à Madame PRADERES FANNY

## ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 15 octobre 2025, l'arrêté municipal susvisé référencé 2020-2914 est abrogé.

A la même date, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à Madame PRADERES FANNY pour tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil sauf celles prévues à l'article 75 du code civil.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :

Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le Le Maire,

0 1 OCT. 2025

Jean-Paul FOURNIER